

AGEFICE : LA MALLETTE DU DIRIGEANT CANDIDATURE CNFPI



SOMMAIRE

- 1. ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS ET FUTURS DIRIGEANTS**
- 2. DÉMARCHE QUALITÉ DU CNFPI**
- 3. COMITÉ PÉDAGOGIQUE**
- 4. SÉLECTION DES FORMATEURS**
- 5. FORMATION DES FORMATEURS**
- 6. LES LOCAUX**
- 7. PLATEFORME E-LEARNING**
- 8. PEDAGOGIE ADAPTÉE AUX OBJECTIFS ET AUX PUBLICS**
- 9. MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**
- 10. SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT**
- 11. MESURE DE LA SATISFACTION**
- 12. RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (FONCTIONS)**
- 13. RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (PROFILS)**

ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS ET FUTURS DIRIGEANTS

- Le CNFPI est spécialisé depuis sa création (2016) dans l'accompagnement et la **formation des dirigeants et futurs dirigeants** qui représentent près de 50% de nos stagiaires.
- Depuis 2017, **123 formations diligentées pour des ressortissants de l'AGEFICE** (plus de 100 prospects n'ont pas donné suite eu égard à l'impossibilité de bénéficier d'une subrogation dans le cadre d'un financement).
- Nous accompagnons les entrepreneurs dans les domaines suivants : communication, marketing digital, communication internet, créer et gérer un site internet, bureautique, stratégie d'entreprise, community management, commercial, techniques d'acquisition de trafic web, E-commerce, Adwords, Référencement naturel, Management, formation de formateur, entrepreneuriat

DÉMARCHE QUALITÉ DU CNFPI

- Le CNFPI est **référençable Datadock** et est **labellisé AFNOR**.
- Nous avons mis en place une **démarche qualité interne** pour assurer à nos stagiaires des formations de qualité, conformes aux attentes du décret n°2015-790 du 30 Juin 2015.
- Ces attentes sont renforcées par un **suivi scrupuleux** et une formation continue obligatoire pour tous nos formateurs.
- Déploiement d'un **comité pédagogique** ayant entre autre un rôle de contrôle qualité des actions de formation.



COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Le comité pédagogique est composé de plusieurs membres du CNFPI, il est sous la direction de **Michèle FAVRE**, Directrice pédagogique du CNFPI.

Le comité se réunit mensuellement, les concertations ayant pour objectifs :

- De réaliser le bilan des actions de formation menées ;
- D'établir un plan d'action en fonction des enquêtes de satisfaction ;
- De préparer de nouvelles actions de formations ;
- D'être en veille sur les métiers, les obligations réglementaires et institutionnelles ;
- De prendre les sanctions ou mesures correctives suite à d'éventuels problèmes rencontrés avec un formateur intervenant.
- D'identifier les formations continues adaptées aux besoins de la structure et des formateurs.

Le comité développe également son pôle innovation pédagogique, en identifiant des méthodes, techniques, outils innovants, adaptés aux formations et publics visés.



SÉLECTION DES FORMATEURS

- La sélection des formateurs intervenants pour le CNFPI repose sur les compétences métiers et les compétences en tant que formateur.
- Nos formateurs ont tous une expérience professionnelle dans la formation visée, ainsi qu'une expérience en tant que formateur.
- Les formateurs possèdent les diplômes et certifications obligatoires en fonction des formations.
- Tout formateur intervenant pour le CNFPI doit suivre une formation de formateur et obtenir la certification CEFI justifiant de ses qualités de formateur.

FORMATION DES FORMATEURS

Tous les formateurs intervenants au CNFPI sont formés en continue et **doivent obtenir notre certification CEFI** justifiant de leurs compétences pédagogiques.

Cette formation vise à développer chez nos formateurs les compétences suivantes :

1. Andragogie
2. Ingénierie de formation et pédagogique
3. Animation, méthodes, techniques et supports pédagogiques
4. La posture du formateur
5. Dynamique de groupe, les différents profils d'apprenants
6. L'évaluation en formation
7. La qualité en formation
8. Créer son organisme de formation

Le formateur développe sa compétence de formateur, en complément de son expertise métier.



LES LOCAUX

- Nos formations ont lieu dans des locaux conformes aux Normes ERP et accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Nous sommes capables de diligenter des formations dans toute la France.
- Les salles de formation choisies sont spacieuses et équipées pour les formations :
 - Tableaux
 - Bureaux
 - Ordinateurs avec la connexion Wifi
 - Vidéoprojecteurs
 - Une imprimante et un photocopieur sont mis à disposition des stagiaires
- Le centre privilégie un environnement de travail fonctionnel, serein et adapté à l'apprentissage.
- Les stagiaires peuvent également se restaurer dans des espaces adaptés.

PLATEFORME E-LEARNING

- Le CNFPI a développé une plateforme de E-learning mise à disposition de tous les apprenants.
- La plateforme enregistre le temps de connexion actif du stagiaire.
- Elle permet aux stagiaires :
 - D'effectuer un travail collaboratif
 - D'échanger avec les tuteurs et formateurs
 - De déposer des dossiers et autres documents
 - De répondre à des tests de connaissances
 - D'accéder aux ressources pédagogiques complémentaires

PEDAGOGIE ADAPTÉE AUX OBJECTIFS ET AUX PUBLICS

- Dans le cadre du projet « La Mallette du Dirigeant », le CNFPI, proposera une ingénierie pédagogique adaptée aux objectifs de chaque module, et du public visé.
- Les démarches et méthodes :
 - Nous nous appuyons sur des démarches inductives et déductives, des méthodes démonstratives, participatives, expositives et spécifiquement actives.
 - Nous favorisons les méthodes qui reposent sur l'expérience, le projet, la situation problème, l'apprentissage mutuel.
 - Ces démarches et méthodes, favorisent l'acquisition du savoir, en fonction du profil d'apprenant, et placent le stagiaire au cœur de son apprentissage.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Les moyens pédagogiques et techniques sont adaptés aux objectifs de formation et aux publics. Nous vous présentons ci-dessous, une liste non-exhaustive, que nous proposerons pour les différents modules de la Mallette du Dirigeant. Vous trouverez également en annexe le programme pédagogique détaillé constitué pour chaque module de formation.

Moyens pédagogiques	Ressources	Moyens techniques
Etude de cas Mise en situation Exercices d'entraînement Travail collaboratif Travail en sous-groupe Post-it Exposés QCM	Support de cours Tableaux de synthèse Exercices Powerpoint Trame Modèles	Ordinateur Vidéoprojecteur Imprimante Papier, stylos, feutres Tableau Paper-board Logiciels adaptés à chaque module

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Avant

Questionnaire préalable à la formation
Tests de positionnement
Déblocage de l'accès à la plateforme e-learning

Pendant

Le formateur, valide l'atteinte des objectifs par les échanges réguliers et les évaluations en fin de séance.
Le formateur prévoit des temps individualisés, d'accompagnement des stagiaires, en proposant :
Des entretiens pour identifier les besoins spécifiques du stagiaires
Des séances de bilan sur les projets personnalisés
Des temps de remédiation si besoin

Fin de formation

Une évaluation de fin de formation, permet d'évaluer l'atteinte des objectifs et d'effectuer un bilan personnalisé.

MESURE DE LA SATISFACTION

Le CNFPI est soucieux de la satisfaction des stagiaires et conformément aux attentes du DATADOCK et à la Charte Qualité du CNFPI, nous établissons des évaluations de satisfactions à chaud et à froid.

Evaluation de satisfaction à chaud :

Le dernier jour de formation, nous sollicitons l'avis des stagiaires sur l'atteinte des objectifs, la qualité du formateur, la pertinence des méthodes utilisées, l'adéquation des ressources pédagogiques.

Evaluation de satisfaction à froid :

Deux mois après la formation, nous évaluons la satisfaction des stagiaires. Cette évaluation permet également de vérifier l'impact du transfert des connaissances en situation de travail.

Satisfaction de nos stagiaires :

Des témoignages de nos stagiaires sont disponibles sur notre site.

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Vous trouverez ci-après, un tableau récapitulatif des responsables pédagogiques de chaque programme proposé dans la Mallette du Dirigeant.
- Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs expériences de formateur dans les formations visées, leur expertise métier, et leurs diplômes.
- Ils peuvent directement diligenter les modules de chaque programme.
- Le CV de chaque responsable pédagogique est annexé au présent dossier.

- Leurs missions en qualité de responsables de programmes sont également les suivantes :
 - Pilotage et suivi des formateurs
 - Rédaction des programmes avec les équipes de formateurs
 - Identification des moyens pédagogiques et techniques
 - Personnalisation du parcours avec les futurs stagiaires
 - Suivi des retours d'évaluation et de satisfaction

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES



PROGRAMME 1 : COMPTABILITE- ANALYSE FINANCIERE- TABLEAUX DE BORD

Nicolas MARZET

10 ans d'expérience dans des groupes internationaux (HAVAS, CRITEO, RICOH)
Formateur et accompagnant de dirigeants de TPE et PME



PROGRAMME 2 : NOUVELLES TECHNOLOGIES ET COMPETENCES NUMERIQUES

Jean-Christophe BONICARD

10 ans d'expérience en digital
Chef d'entreprises de plusieurs entreprises à succès dans le digital



PROGRAMME 3 : MARKETING ET COMMUNICATION

Adeline NIEMAZ

Majore de promotion EDC
5 ans d'expériences
Ancienne responsable de la communication pour l'OM (club de foot)
Formatrice spécialisée dans l'accompagnement des startpers



PROGRAMME 4 : RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Claude RATIER

Juriste spécialiste des problématiques RH
Formatrice sous contrôle du MDFPC
30 ans d'expérience



PROGRAMME 5 : AUTOENTREPRENEURIAT

Steve LAURET

Majore de promotion EDC
Formateur en école de commerce
Expert du statut d'auto-entrepreneur (accompagnement)
10 ans d'entrepreneuriat